

- Alternance
- RNCP Niveau 5
- Code RNCP : 38381
- 2 ans

BTS Banque

PRÉSENTATION

Le titulaire du brevet de technicien supérieur "Banque" exerce son activité dans le secteur bancaire, financier et assurantiel. Relevant d'un établissement ou d'un réseau d'établissements, il travaille au sein de structures variées, en face à face avec le client et/ou à distance, à l'aide d'outils technologiques évolutifs. L'activité bancaire, financière et assurantielle est fortement réglementée et nécessite une maîtrise du cadre spécifique du secteur et des procédures propres à l'établissement ou au réseau d'établissements de référence. Il exerce des missions qui se situent au cœur de l'activité économique. En conséquence, sa connaissance de l'environnement et du secteur financier, en constante évolution, est approfondie.

CERTIFICATION

Le BTS Banque est enregistré au RNCP par Le ministère de l'éducation au niveau 5.



Fiche RNCP n°38381, enregistrée le 01-01-2024,
Code NSF 320 : Spécialités plurivalentes de la communication



<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38381/>

PRÉREQUIS

Le BTS Banque est accessible de préférence après un bac général, bac professionnel, bac STMG (les Bacs technos STMG sciences et technologies du management et de la gestion option gestion et finance, et option mercatique (marketing) sont un plus pour intégrer ce BTS).

MÉTHODES

Les méthodes mobilisées incluent un face-à-face pédagogique, des mises en situation répétées, une participation active, des exercices pratiques et des outils d'analyse. Les apports méthodologiques sont illustrés par des exemples puis appliqués en situation pour favoriser l'apprentissage efficace.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle
- Séances de formation hybrides
- Étude de cas

ÉVALUATION ET SUIVI

- Les acquis et la progression sont évalués en continu par des contrôles sur table et des rendus.
- La validation du diplôme est soumise aux modalités d'examen.

POURSUITE D'ÉTUDES

Si vous souhaitez poursuivre vos études après un BTS Banque vous aurez le choix entre plusieurs formations complémentaires post-BTS telles qu'une licence professionnel (licence pro du domaine de la banque-finance, licence banque ou un bachelor banque). Vous pourrez également intégrer un cycle universitaire ou une école de commerce.

MÉTIERS - DÉBOUCHÉS

Les emplois concernés correspondent à une variété de situations qui dépendent de l'activité et de l'organisation interne de l'établissement et du réseau d'établissements. Le métier cible est celui de « conseiller de clientèle » de particuliers. Cette fonction est exercée dans les agences et dans les structures de relations à distance des établissements et réseaux d'établissements bancaires, d'assurances et financiers.

Le titulaire du diplôme peut être affecté dans des entités chargées du « traitement des opérations », plus connues sous l'appellation de middle office et back office.

VOIES D'ACCÈS

- Alternance :
- Statut salarié.e en contrat de professionnalisation
- Statut salarié.e en contrat d'apprentissage
- VAE nous consulter

RYTHME

- 1 semaine en centre de formation
- 1 semaine en entreprise

DURÉE

- ORGANISATION DE L'ALTERNANCE
- 1350 h en 2 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
 - 1100 h en 2 ans dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

PROGRAMME

- Accompagnement du parcours du client de services bancaires et financiers
- Développement commercial
- Conseil et expertise en solutions bancaires et financières
- Veille organisationnelle, juridique, économique et sectorielle

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

LE COORDINATEUR DE LA FILIÈRE :

Il prend en charge le recrutement des apprenants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

LE FORMATEUR·ICE RÉFÉRENT DU DISPOSITIF :

Il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

LES FORMATEURS TECHNIQUES :

Ils sont experts dans leur domaine d'intervention.

LE RÉFÉRENT HANDICAP :

Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

ADMISSION

Admission après test, étude du dossier de candidature et entretien. Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

COÛT FORMATION

En Alternance, la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. L'étudiant n'a aucun frais. Ni frais de dossier, ni frais de scolarité.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles PMR Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Contact :

contactchambery@cifep.fr
04 80 81 98 30

contactlyon@cifep.fr
04 27 02 74 68



CIFEP Chambéry
256 rue François Guise
73000 Chambéry

CIFEP Lyon
30 rue de la Basse
69100 Villeurbanne

www.cifep.fr

Plus d'infos
sur notre site internet :

